

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 23/11/2023
DECISION N° 20231123_B_105

Étaient présents : Emmanuel SALGADO, Roland RIVET,
Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à
Christine BONNEFOY

Étaient excusés : Frédéric GIRODET, Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance
Objet : Convention de mise à disposition d'une cour en faveur du centre de loisirs
Pierre ROYON à Saint Just Malmont à passer avec l'Association Diocésaine du Puy

Le Bureau,

N° 20231123_B_105

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à
la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition d'une cour en faveur du centre
de loisirs Pierre ROYON à Saint Just Malmont à passer avec l'Association
Diocésaine du Puy pour un montant annuel de 400,00 € indexé sur l'IRL.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

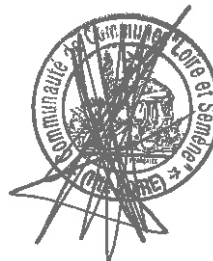
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 23 novembre 2023

Le Vice-Président,

Emmanuel SALGADO



AR Prefecture

043-244301131-20231123-20231123_B_105-AU
Reçu le 26/01/2024